

# CLEE

Nom du CLEE



## CHARTRE DU C.L.E.E.

### Créateur de Lien entre Ecole et Entreprise

Les CLEE (Comités Locaux Education Economie) sont des lieux d'échange et d'action entre le monde professionnel et celui de l'éducation.

Leur vocation est de faire se rencontrer les entreprises et les établissements scolaires localement proches pour mieux travailler ensemble et de manière concrète autour des enjeux de chacun.

Ils s'intéressent à toutes les initiatives visant à renforcer les relations entre l'école et l'entreprise.

La charte du CLEE, vise à donner un cadre commun permettant l'**engagement** de chacun. Les signataires de la charte deviennent membres du CLEE et un bureau composé de représentants des entreprises et des établissements scolaires est chargé d'organiser son fonctionnement.

### L'établissement scolaire adhérent du CLEE s'engage chaque année à :

- Avoir un référent ou délégué aux entreprises
- Impulser une dynamique école/entreprise au sein de l'établissement et à solliciter en particulier les équipes pédagogiques et le conseiller d'orientation psychologue
- Présenter les formations et diplômes préparés
- Communiquer au début de l'année scolaire vers les entreprises du CLEE ses besoins en stages/PFMP\*, visites, interventions en classe, entraînements aux entretiens de recrutement et participations à des « forums métiers ».

### L'entreprise adhérente au CLEE s'engage chaque année à :

- Avoir un référent pour les établissements

- Présenter ses besoins de recrutement et de stages/PFMP\*
- Prendre des stagiaires ou des lycéens pour leurs PFMP
- Et/Ou participer à un carrefour des métiers
- Et/Ou participer à un évènement du CLEE
- Et/Ou intervenir en classe pour présenter son entreprise
- Et/Ou participer à des entraînements aux entretiens de recrutement
- Et/Ou organiser une visite de son entreprise.

\* Période de Formation en Milieu Professionnel

### **Le bureau du CLEE s'engage :**

- A une parité respectée entre responsables d'entreprise et chefs d'établissement.
- A alterner le lieu des réunions qui se tiendront dans les différents établissements scolaires ou entreprises ce qui permettra de découvrir les installations des uns et des autres.
- A pérenniser la présence de chacun en veillant à la diffusion des listings de membres, des comptes rendus et toutes informations relatives à ses actions.
- A rester neutre et apolitique.

### **Etablissement – Entreprise :**

**Représenté par :**

**Signature :**